CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E54786** **VALABLE JUSQU'AU** **07/06/2027**

ÉDITÉ LE 15/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1990

Raison sociale : CORNU FRERES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/12/2020

Capital : 80 000

PLACE DU SOUVENIR
88370 PLOMBIERES LES BAINS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL B 379815459

Siret : 379 815 459 00027

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 88 4146 0

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 242930350011

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 242930350011

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 29 34 65 05 **Fax :**

Portable : 06 27 05 07 00

Responsabilité légale :
CORNU YANIS PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.cornu-freres.fr

E-mail : cornu-freres@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 006 532 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	9	22/05/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		24/04/2025
2392	Restauration de charpente du patrimoine		24/04/2025
3193	Couverture du patrimoine		26/02/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/06/2026 16:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.